

## Quelles formes de présence asine en France ?

Michel Lompech, Daniel Ricard

Université Clermont-Auvergne, UMR Territoire  
[michel.lompech@uca.fr](mailto:michel.lompech@uca.fr)



### Ce qu'il faut retenir

L'âne en marge de l'agriculture connaît aujourd'hui un certain renouveau, fragile mais bien réel. Si l'on observe des ânes dans de nombreux espaces, il est difficile d'en avoir une connaissance un peu précise.

Le renouveau de l'âne ne repose pas sur des bases spécifiquement agricole ou productive, mais sur des usages variés, en relation plus ou moins étroite avec les berceaux de race. La recherche en cours dresse un premier tableau des formes de présence de l'âne dans les territoires et des principaux enjeux de cet élevage.

### Résumé

Cet article aborde la présence diffuse de l'âne en interrogeant son rapport au territoire. Il s'interroge d'abord sur les modalités possibles de connaissance du nombre d'ânes, et de sa possible cartographie. Il aborde ensuite la diversité des usages liés à cet animal, à la fois dans ses dimensions historiques, géographiques, économiques et sociales. L'âne, omniprésent au XIXe siècle a connu un recul spectaculaire de ses effectifs en relation avec la modernisation et la mécanisation de l'agriculture, recul qui a menacé jusqu'à l'existence même des ressources génétiques nationales. Il connaît toutefois un timide renouveau, en liaison avec le développement de nouvelles utilisations de l'animal, notamment dans le domaine des services et du tourisme. Les premiers résultats de la recherche permettent de dégager une typologie des formes de présence asine et d'en cerner les principaux enjeux.

## 1 L'âne en France : les difficultés de l'investigation

Etudier les ânes en France entraîne très vite sur des interrogations de nature méthodologique à propos d'un cheptel souvent présent dans les campagnes, qui apparaît donc plutôt en croissance, mais est difficile à repérer et à cartographier (Denel, 2010 ; INAM, 2014). Plusieurs sources sont en effet à disposition du chercheur qui se retrouve pourtant rapidement confronté à la non-concordance de ces données statistiques.

Une première information est donnée par le **fichier SIRE** d'identification des équidés (chevaux, ânes, mulets...). Il s'agit là d'une source fiable, de plus en plus pertinente au fur et à mesure que l'obligation faite aux propriétaires d'immatriculer leurs animaux est effective. Rappelons en effet qu'un âne non identifié n'a pas d'existence légale et ne peut pas, par exemple, être présenté à des manifestations officielles (foires, expositions, concours...), ni être conduit à l'abattoir. Il s'avère, de plus, beaucoup plus difficile à vendre que l'« âne papier » qui offre davantage de garanties à l'acheteur. On trouve alors pas moins de 76 000 éleveurs dans le fichier SIRE, détenant au total quelques 150 000 animaux. Toutefois, cette base de données montre des faiblesses évidentes dans une perspective de recherche. D'une part, elle ne recense pas tous les éleveurs puisque certains, notamment parmi les petits propriétaires, restent volontairement en marge de l'immatriculation. Mais surtout, les animaux ne sont pas systématiquement retirés du fichier à leur mort, ce qui rend ce dernier difficile à utiliser et conduit à penser que les effectifs réels sont plutôt plus proches de 100 000 que de 150 000 sujets. L'INAM évaluait ainsi le nombre d'ânes à 82 000 pour la France entière en 2014.

Le **Recensement Agricole** de 2010 fournit une autre base de données concernant les « ânes, mulets et bardots ». Le fichier, que nous avons traité à l'échelle des Petites Régions Agricoles, ne recense plus alors que 31 583 animaux ! Il faut dire qu'il ne s'agit là que des animaux détenus par les seuls agriculteurs recensés par les services statistiques du Ministère. Ceux qui sont détenus par les amateurs sont alors très largement ignorés par les services, ce qui réduit significativement la portée et l'intérêt de cette base de données.

Une troisième source d'informations est fournie par les **associations de races** qui ne recensent quant à elles que les seuls adhérents aux stud-books. Nous avons ainsi comptabilisé seulement 123 éleveurs adhérents aux sept associations de race, éleveurs dont on ne connaît d'ailleurs pas le nombre d'animaux qu'ils possèdent. Si la cartographie de ces éleveurs est intéressante et permet notamment d'isoler certains berceaux de race, elle n'en demeure donc pas moins très peu représentative de la présence asine au niveau national, compte tenu notamment de la très forte représentation sur le terrain de l'âne commun, sans affiliation raciale.

Ces difficultés dans l'approche statistique du cheptel, insurmontables, conduisent à de nombreuses interrogations de nature méthodologique pour qui veut enquêter cette thématique de recherche. Au-delà des cartes qui ont pu être dressées à partir des bases de données citées plus haut, l'approche qualitative apparaît donc vite indispensable. Elle passe notamment par l'enquête de terrain conduite auprès des acteurs de ce monde asinien. Des éleveurs professionnels notamment, dont les pratiques s'avèrent vite très diversifiées (activités touristiques, lait d'ânesse, élevage de baudets reproducteurs...), mais qui ont en commun de s'inscrire en dehors de filières organisées telles qu'on les entend dans l'agriculture classique. Cela à l'exception notable du lait, qui permet d'obtenir des produits finis et alimente bien une forme de filière associant production de matière première, transformation et vente des produits finis. Au-delà des enquêtes conduites majoritairement auprès des éleveurs, la fréquentation des marchés permet d'obtenir de précieux renseignements quant au commerce de ces animaux : oui, l'âne se vend à des maquignons, y compris donc pour la viande. D'autres sources de renseignements ont pu être mobilisées à travers des stages d'étudiants, la compilation des sites internet des professionnels et enfin le dépouillement de la presse professionnelle (*Cahiers de l'âne*) ou de la presse locale et régionale, ce dernier travail ayant permis, par exemple, de repérer les conflits et les accidents liés à cet animal. Des recensements menés dans des territoires tests (de 5 à 10 communes) permettront enfin d'évaluer la présence asine au sein des élevages amateurs, étant entendu qu'une part importante du troupeau est détenue par des éleveurs non professionnels, agriculteurs ou non, périurbains ou habitants du rural profond.

## 2 Les formes de présence asine

Le travail de recherche permet de se rendre compte que la présence de l'âne est discrète, mais que cet animal est partout, ou presque... Les formes de présence sont alors très diverses.

Le facteur d'antériorité joue alors à plein, ce qui renvoie très largement à la notion de **berceau de race** (Spindler, 1986 ; Audiot, 1995). Le phénomène est très net en Poitou (Baudet du Poitou), en Normandie et en Corse, voire en Berry et même en Bourbonnais où les effectifs sont pourtant très réduits. Dans le cas des Pyrénées, la situation est plus complexe (Rabier, 2011). D'un côté, l'âne de race est peu nombreux et sa présence est très diffuse, avec des éleveurs qui se retrouvent, tant dans le Pays Basque que dans le piémont et dans les Pyrénées-Orientales ou l'Ariège, la Catalogne « espagnole » jouant aussi un rôle certain, à travers notamment les foires de Puigcerda qui fournissent, entre autres, des reproducteurs. De l'autre, l'animal est souvent présent dans ces mêmes régions, avec une forte dominante de l'âne commun.

Une autre forme de présence renvoie à la **relation avec les régions d'élevage**. L'âne apparaissait alors souvent comme un animal d'appoint (qui portait le lait à la laiterie en Normandie, qui aidait à la transhumance dans le massif pyrénéen...). Si la modernisation de l'agriculture a totalement marginalisé cette fonction d'animal auxiliaire, force est de constater qu'il en reste toujours quelque chose, au moins une présence. Dans un domaine voisin, la relation avec des pratiques locales de transport ou de débardage se retrouve dans le muletage, qui perdure notamment en Corse.

La relation aux **systèmes d'exploitation** apparaît assez confuse, d'autant plus que les ânes ne se retrouvent pas que dans les fermes professionnelles, loin s'en faut (Digard, 1990 ; Rossini, 2003). Cette relation se matérialise essentiellement à l'avantage des systèmes d'élevage et de cultures délicates ; l'animal étant, à l'inverse, quasi absent des plaines céréalières, surtout du centre et de l'Est du Bassin Parisien où la mécanisation lui a ôté toute utilité productive. Chez les éleveurs, l'âne peut en revanche conserver une place, même accessoire, car il reste peu exigeant (investissement faible, valorisation de terres marginales ou proches de la maison, attachement à l'animal...). En maraîchage, il se maintient, voire se développe, car il conserve une fonction productive réelle. La relation avec la taille des exploitations et les pratiques agricoles est plus délicate à établir car l'âne peut s'intégrer tout à la fois dans des systèmes plutôt extensifs ou biologiques, comme au sein d'exploitations nettement plus intensives et intégrées dans des filières (production laitière). Enfin, en tant qu'animal d'agrément, il ne s'inscrit pas dans le système productif agricole.

La **relation à l'espace** se décline à plusieurs échelles d'analyse. Les investigations conduites à l'échelle nationale apportent peu. Celles qui sont menées au niveau local sont plus intéressantes mais se heurtent à des problèmes méthodologiques majeurs liés à la difficulté de repérer le cheptel, notamment de loisir et amateur. On doit donc largement combiner les quelques données statistiques existantes et le travail qualitatif, d'enquête de terrain. L'analyse fine des situations permet alors de saisir au moins deux configurations intéressantes pour le géographe. Le poids du périurbain apparaît ainsi souvent important en concentrant une certaine population de propriétaires amateurs, pour peu que la densité ne soit pas trop forte et permette à la fois de disposer de foncier agricole et de contenir les nuisances liées à l'animal en étant assez loin des habitations. D'autre part, on note assez souvent une forme de partage du finage, surtout dans les régions d'élevage intensif de montagne : aux bovins les plateaux faciles à valoriser et à mécaniser, aux ânes les terrains en pente, de moindre valeur agronomique, sensibles au sec et difficiles à mécaniser (enquêtes dans le Nord-Ouest de l'Aveyron, en Ariège...).

### 3 Quelle typologie des territoires pour l'élevage asinien ?

L'exercice typologique se heurte à des formes d'élevage ou de possession renvoyant à la fois à des types régionaux et à des types d'utilisation. Les profils d'élevage s'inscrivent donc dans cette double appartenance. Nous privilégierons ici des types régionaux assez tranchés.

#### 3.1 L'âne dans les Pyrénées

La présence de l'âne dans les Pyrénées s'appuie sur une forte antériorité de cet élevage, lui-même associé à des usages bien établis, notamment en relation avec les pratiques de transhumance, mais aussi de transport et de débardage (muletage). Il en est issue une race, reconnue, dont les effectifs sont faibles, mais pilotée par un syndicat assez actif et qui comprend des acteurs engagés et finalement complémentaires : sélectionneurs, éleveurs et utilisateurs. Au-delà de la race, les Pyrénées se caractérisent aussi par la présence de nombreux ânes communs et par une grande diversité des utilisations de cet animal : production de lait d'ânesse, sélection de reproducteurs, activités liées au tourisme...

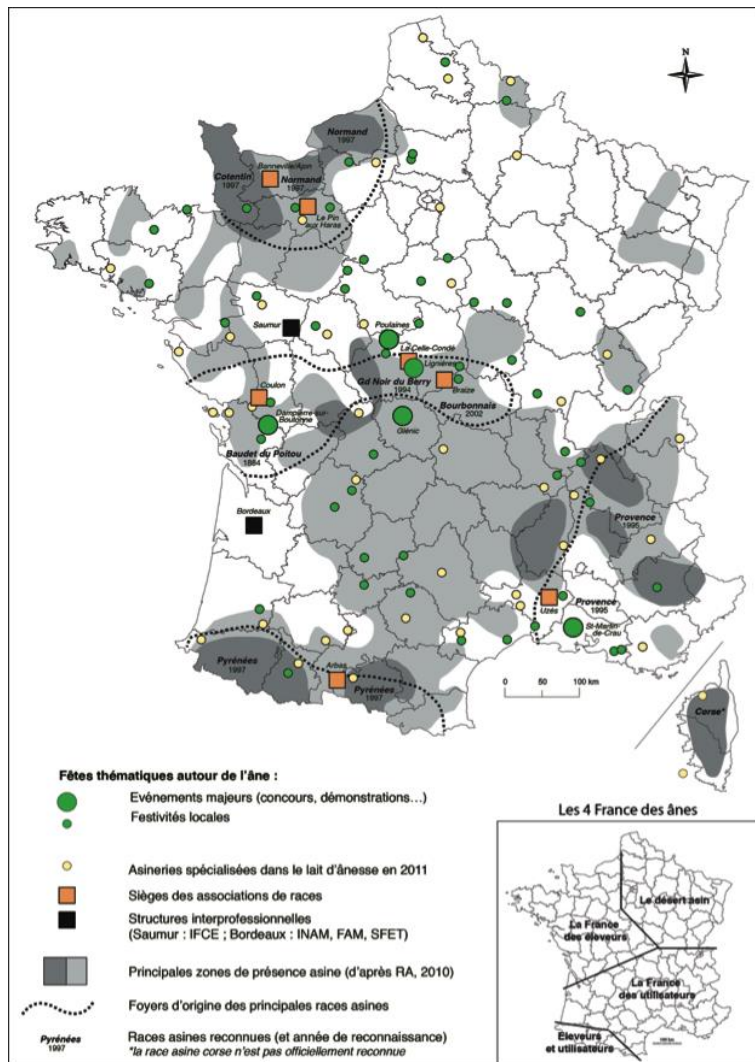
#### 3.2 L'âne dans le Berry et le Bourbonnais

On est là dans un contexte de fort ancrage historique de l'âne qui était alors un animal « accessoire », demeuré par ailleurs en dehors du contrat de métayage. Mais on est aussi dans des environnements régionaux où la spécialisation contemporaine de l'agriculture a été très forte (élevage bovin viande, élevage ovin, céréaliculture) et a conduit à un déclin très prononcé des effectifs asiniens. La période récente a été marquée par des formes de renouveau (fêtes de l'âne de Lignières et de Braize, reconnaissance de la race Bourbonnaise, action des syndicats de race...) qui se heurtent toutefois à des barrières structurelles : incertitudes sur les origines raciales, utilité de cet animal dans des espaces peu touristiques, et surtout faiblesse des effectifs. La présence asine est clairement confrontée à ces limites.

#### 3.3 L'âne dans des régions « intermédiaires » : le Puy-de-Dôme

Le Puy-de-Dôme est apparu assez illustratif de régions que l'on peut qualifier d'« intermédiaires », sans références asines particulières, hors des berceaux de race comme des grandes régions touristiques. Les

investigations (stage collectif d'étudiants notamment) menées ici soulignent toutefois une présence bien réelle de l'animal sur le territoire, mais une présence difficile à appréhender. Les éleveurs et utilisateurs spécialisés, professionnels, sont rares et la présence asine renvoie surtout à des animaux élevés par des amateurs. La connaissance statistique du phénomène est alors difficile, voire impossible, et exige d'autres méthodes d'investigation, très qualitatives. Au-delà du Puy-de-Dôme, d'autres territoires asins du même type pourraient être individualisés ailleurs en France : Haute-Saône, Bretagne, Saône-et-Loire, Dordogne.



## 4 Les enjeux liés à l'âne aujourd'hui

L'existence d'un cheptel finalement étoffé (une centaine de milliers d'animaux), la présence d'acteurs spécialisés vivant de la valorisation de cet animal, la présence également diffuse de l'âne dans presque tout le territoire, conduisent à s'interroger sur les enjeux contemporains liés à cet élevage (Audiot, Garnier, 1995). Nous en retiendrons quatre principaux.

### 4.1 L'enjeu des races et de la sélection raciale

C'est une question importante qui renvoie à l'utilité de l'animal et aux objectifs de la sélection animale (Casabianca, Vallerand, 1994). Plusieurs races asines s'étaient individualisées avec le temps dans des territoires particuliers, en liaison avec des usages spécifiques (débardage, portage, accompagnement des troupeaux bovins ou ovins, reproduction mulassière...). On recherchait alors un format spécifique (petit, grand...), une aptitude à la marche ou un caractère et on pouvait s'attacher à un pelage particulier, pour un type d'animal qui restait associé à un territoire plus ou moins circonscrit. Le processus de sélection était alors similaire à celui que l'on observait dans les races bovines ou ovines, largement fondé sur un standard, sauf qu'il ne débouchait pas sur des races reconnues, en dehors du Baudet du Poitou qui l'obtient dès 1883 (Philippe, 1995). Il n'excluait pas toutefois des échanges évidents avec d'autres régions asines, les races françaises ayant manifestement bénéficié de croisements précoces avec des animaux venus de la péninsule ibérique ou d'Italie.

De nos jours, les utilisations de l'âne se sont diversifiées : production de lait, aptitude au portage, formes de valorisation touristiques qui exigent docilité et adaptabilité, aptitude au travail de maraichage, donc à la traction... des caractéristiques jusque-là rarement prises en compte dans le processus de sélection mené par des associations de races par ailleurs très récentes<sup>1</sup>.

On retrouve clairement cette confusion des objectifs dans le cas de la production laitière où il n'existe pas de race spécialisée, de « race laitière » et où la plupart des animaux utilisés sont en fait des ânes communs. La sélection se fait alors à l'échelle de l'exploitation et semble assez empirique. Chez les professionnels du tourisme aussi, le critère racial n'est pas toujours décisif, en dehors d'un attachement personnel à une race et de l'image positive que peut renvoyer un animal de race auprès de la clientèle. Une autre forme de confusion se retrouve au niveau de la race des Pyrénées, entre le type catalan, grand et élancé, et le type gascon, plus petit ; les professionnels du tourisme préférant le second, plus apte au portage des enfants notamment, oui bien encore un animal « intermédiaire », fruit d'un croisement entre les deux rameaux de la race, qui ont par ailleurs une assise géographique différente.

De telles évolutions interrogent quant à l'attitude à adopter vis-à-vis de la sélection raciale. Quelle sélection pour quels usages ? Les méthodes traditionnelles de sélection raciale sont calquées sur celles utilisées dans les autres espèces animales, avec une sélection génétique opérée par rapport au « standard de la race » : format, taille, forme de la tête ou des oreilles, couleur de la robe, présence ou non d'une croix de Saint-André, inclinaison des sabots, profil du dos... En revanche, les aptitudes à la production de lait ou de viande n'interviennent pas. Par contre, un autre processus de qualification prend aujourd'hui une importance certaine à travers la prise en compte de l'aptitude au travail, sanctionnée par le succès au PEJET (Parcours d'Excellence du Jeune Equidé de Travail). Cette qualification qui renvoie essentiellement au comportement de l'animal doit-elle devenir un élément de la construction raciale alors que rien n'interdit à un âne commun de passer avec succès cet exercice technique ? Le débat reste entier.

#### **4.2 L'enjeu productif.**

Nous considérons ici l'enjeu productif comme la capacité de l'espèce asine à produire des biens alimentaires ou agroalimentaires, en association avec l'inscription dans des formes de filières. On retrouve alors, classiquement, la production de viande et de lait (Camillo, Rota et Alii, 2018). Le développement de la première est bridé par des formes d'interdits très ancrées qui bloquent toute mise en place d'une organisation productive, même si des ânes vont bien à l'abattoir, notamment dans les régions d'élevage bovin situés en dehors des berceaux de race et où la relation à l'abattoir est différente.

La production laitière est en revanche en plein développement, associée notamment à la fabrication de savons ou de produits cosmétiques (Lemaréchal, 2011). On entre alors dans des systèmes productifs assez classiques, bien connus dans les autres espèces animales (bovins, ovins, caprins), débouchant sur la construction progressive d'organisations plus ou moins élaborées et complexes. Les systèmes les plus simples passent par la commercialisation des produits en vente directe sans constitution de véritables filières. Les plus complexes passent par la vente de « lait matière première » à d'autres éleveurs ou à des transformateurs localisés parfois très loin des lieux de production, puisque le lait est alors vendu congelé ou lyophilisé. L'enquête de terrain montre que l'on est déjà entré dans des systèmes complexes marqués par un commerce non négligeable de lait matière première, une dynamique renforcée par le fort développement actuel de ce type de production. Ces organisations peuvent même être d'envergure européenne, la filière ayant déjà généré en amont et en aval de ce qui est bien devenu une filière, des structures de grande taille allant du troupeau de plus de cent ânesses laitières à des sociétés internationales ayant perçu un potentiel de développement dans la transformation de lait d'ânesse à des fins cosmétiques, voire médicales. L'importance de cet enjeu a même débouché sur des travaux de recherche scientifique (thèses vétérinaires...) et des investissements de nature capitaliste (Italie, France...).

#### **4.3 L'enjeu touristique**

Ce dernier est très net dans certaines régions touristiques où des offres de balades en âne ou de location d'animaux pour des trajets plus ou moins longs se sont mises en place, souvent dès les années 1980. On pense alors aux Cévennes, aux circuits de grande randonnée (G R) et encore plus aux chemins de Saint-Jacques de Compostelle ; d'autres structures pouvant profiter de l'existence d'un point fort touristique local (lac d'Aydat près de Clermont-Ferrand, site du cirque de Gavarnie...). On rejoint là des problématiques que l'on retrouve dans le monde du tourisme équestre (Vial, 2017).

De nombreux acteurs, souvent non issus du milieu agricole, se sont emparés de ce créneau pour développer des activités agro-touristiques qui exigent une grande organisation d'ensemble, une logistique bien rôdée et des animaux bien dressés, mais qui peuvent procurer des revenus non négligeables et déboucher sur des

---

<sup>1</sup> - Les associations de race ont été constituées en stud-book dans les années 1990, à l'exception notable du Baudet du Poitou, organisé dès 1883.

entreprises touristiques finalement bien assises. L'accès aux aides de la PAC pour des acteurs économiques qui bénéficient le plus souvent du statut agricole procure alors un supplément de revenus important, parfois décisif.

#### 4.4 L'enjeu territorial

Ce type d'enjeu renvoie à l'occupation de l'espace, l'âne ayant la capacité à valoriser des parcelles difficiles ou marginales, ou de petite taille, souvent délaissées par l'agriculture classique. L'enjeu est alors très net dans les espaces peu denses, voire marginaux et se retrouve à différentes échelles : celle de la région agricole comme celle du finage villageois.

### 5 Conclusion

Tous ces enjeux liés à l'espèce asine ont la particularité de se croiser. Ainsi, l'amélioration de la production laitière dans la perspective du développement d'une véritable filière pose la question de la sélection des animaux à cette fin, ce qui rejoint l'enjeu racial : faut-il orienter la sélection d'une race vers la production laitière ? Et si oui, laquelle, alors qu'aucune race reconnue ne semble montre d'aptitudes laitières spécifiques ? Faut-il au contraire envisager cette sélection sur la base du troupeau d'ânes communs, cela à l'encontre de toute idée de sélection raciale ?

Le développement touristique pose également la question de la sélection des animaux, en fonction des standards de la race, ou bien des aptitudes spécifiques des sujets (marche, endurance, aptitude au portage, docilité...). Là encore, la question de la sélection sur une base raciale est interrogée.

Cette complexité d'ensemble renvoie certainement aux nouvelles dynamiques qui se nouent autour de l'élevage et de l'utilisation des ânes. Longtemps engagé dans une spirale récessive de long terme, structurelle, l'âne n'était plus guère porteur d'enjeux, si ce n'est peut-être celui de la conservation des races, voire de l'espèce. L'entrée dans une phase de timide renouveau depuis une vingtaine d'années s'est accompagnée de l'émergence de nouvelles utilisations de cet animal, pour le lait et pour le tourisme notamment, qui conduisent inévitablement à de nouvelles exigences et réinterrogent les schémas fonctionnels classiques, notamment d'élevage et de sélection.

### 6 Références

- AUDIOT A., GARNIER J.-Cl., 1995, « De l'ân(e)onyme à l'âne ou le renversement de perspectives des usages sociaux de l'âne », *Ethnozootechnie*, n° 56, pp. 65-77.
- AUDIOT A., 1995 *Races d'hier pour l'élevage de demain*, INRA.
- CAMILLO F., ROTA A. *et alii*, 2018, « The Current Situation and Trend of Donkey Industry in Europe », *Journal of Equine Veterinary Science*, n° 65, pp. 44-49.
- CASABIANCA F., VALLERAND F., 1994, « Gérer les races locales, une dialectique entre ressources génétiques et développement régional », *Génétiques, Sélections, Evolution*, INRA, n° 26, pp. 343-357.
- DENEL S., 2001 *Evolution de la population asine du 19ème siècle à nos jours : de la bête de somme au porteur d'un patrimoine*, thèse, Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort.
- Institut National Anes et Mulets, 2014, *La filière asine, observatoire économique et social*, Ministère de l'agriculture, 41 p.
- DIGARD J.-P., 1990, *L'Homme et les animaux domestiques : anthropologie d'une passion*, coll. « Le temps des sciences », Fayard.
- LEMARECHAL O., 2011, *Approche de la filière asine et de la production de lait d'ânesse en France*, mémoire de fin d'étude, VetAgroSup.
- PHILIPPE M.-A., 1995, « Le baudet du Poitou, une race menacée par son succès », *Ethnozootechnie*, n° 56, pp. 43-54.
- RABIER Th., 2011, *L'âne des Pyrénées*, Monhélios, 64 p.
- ROSSINI G., 2003, *Mémoires des ânes & des Mulets*, L'imagier – Equinoxe.
- SPINDLER F., 1986, « Evolution de la population asine française », *Ethnozootechnie*, n° 37, pp. 21-28.
- VIAL C., 2017, « Le développement des activités équestres dans les campagnes françaises. Enjeux et conséquences pour les territoires ruraux et périurbains », in Leroy du Cardonnoy E. et Vial C. (dir.), *Les chevaux : de l'imaginaire universel aux enjeux prospectifs pour les territoires*, P.U. de Caen, pp.157-188.